

L'EXPRESSION DU GENRE GRAMMATICAL DANS LES LANGUES NATIONALES DU MALI

Kanchi GOÏTA

Maître de recherche

Académie Malienne des Langues

goitam1964@gmail.com

Résumé : Le phénomène du genre grammatical dans les langues nationales suscite des interrogations, voire de la curiosité. La tendance habituelle consiste à vouloir transférer le modèle français aux langues ou à trouver coûte que coûte dans la langue nationale son correspondant au niveau du français. Cette « paresse intellectuelle » nous amène à nous complaire dans les apparences et à ne pas fournir des efforts pour une analyse approfondie de la structure des langues nationales. Le présent article a pour objectif d'analyser les mécanismes d'expression du genre grammatical dans les langues nationales du Mali. Pour le réaliser, nous avons administré un guide d'entretien aux chercheurs des treize unités linguistiques de l'Académie Malienne des langues et à des personnes-ressources travaillant sur les langues nationales ou ayant une certaine connaissance des langues. Nous avons procédé surtout à une analyse documentaire, en l'occurrence, le document de grammaire de référence de chaque langue. Il ressort que le genre grammatical, contrairement aux français, n'est pas exprimé par des déterminants spécifiques dans les langues nationales. Il est plutôt cerné à travers des compositions, des juxtapositions ou des dérivations dans lesquelles des morphèmes lexicaux ou grammaticaux relatifs à la masculinité ou à la féminité apparaissent, ou par des noms propres spécifiques aux hommes ou aux femmes. Il est aussi exprimé par des noms propres aux deux genres et dont seul le contexte permet d'établir la masculinité ou la féminité.

Mots-clés : genre, langue nationale, déterminant, composition, morphème.

GRAMMATICAL GENDER EXPRESSION IN THE NATIONAL LANGUAGES OF MALI

Abstract: The phenomenon of grammatical gender in national languages raises questions, even curiosity. The usual tendency consists in wanting to transfer the French model to the languages or to find at all costs in the national language its corresponding at the level of French. This “intellectual laziness” leads us to take pleasure in appearances and not make efforts for a thorough analysis of the structure of national languages. This article aims to analyze the mechanisms of expression of grammatical gender in the national languages of Mali. To achieve this, we administered an interview guide to researchers from the thirteen linguistic units of the Malian Academy of Languages and to resource persons working on national languages or having some knowledge of languages. We mainly carried out a documentary analysis, in this case, the reference grammar document for each language. It appears that grammatical gender, unlike French, is not expressed by specific determiners in national languages. Rather, it is identified through compositions, juxtapositions, or derivations in which lexical or grammatical morphemes relating to masculinity or femininity appear, or through proper names specific to men or women. It is also expressed by nouns specific to both genders, the context of which alone makes it possible to establish masculinity or femininity.

Keywords : gender, national language, determinant, composition, morpheme

Introduction

En linguistique, l'expression du genre est une caractéristique intrinsèque des noms, qui influe sur la forme de certains éléments satellites (un sac vert, une chemise verte). C'est un concept de différenciation des noms. « Il divise les noms en catégories, limitées à deux ou trois pour les langues indo-européennes (généralement le masculin et le féminin avec parfois le neutre) »¹. En français, le genre divise les noms en deux catégories selon le déterminant préposé auxdits noms. Ces déterminants (*un, une, le, la, aux, des, les*) sont appelés articles et accompagnent le nom pour déterminer son genre, son nombre et son statut de défini ou d'indéfini. Le genre masculin est marqué par *un* ou *le* (*un* cahier, *le* cahier) et le féminin par *une* ou *la* (*une* chaise, *la* chaise). Ce phénomène, qui n'est pas transposable dans les langues nationales, a fait dire par Denis Creissels que :

Les langues mandées ignorent le genre grammatical : chaque modifieur du nom a une forme invariable, quel que soit le nom qu'il accompagne. En outre, dans presque toutes les langues mandé (et notamment celles présentées ici), aucune distinction de genre n'apparaît dans le choix des pronoms : le pronom personnel a, à la troisième personne, une forme unique de singulier et une forme unique de pluriel, quel que soit le nom sous-entendu.

Creissels (2017 : 8)

Mais, si nous nous référons à l'anthropologie comme l'étude différenciée des peuples et des cultures, il ressort que chaque pan de la culture d'un peuple a sa structure qui lui est propre. Jean Jacques Rousseau (1781 : 27) disait : « Quand on veut étudier les hommes, il faut regarder près de soi ; mais pour étudier l'homme, il faut apprendre à porter sa vue au loin ; il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés ». Il en est de même pour les différentes formes d'expressions de cette culture, y comprises celles relatives à la langue. La notion de genre en est une. La langue qui est le véhicule de la culture, l'exprime en sa façon à l'oral comme à l'écrit pour différencier le mâle (genre masculin) de la femelle (genre féminin). Cependant, en se contentant d'observer la morphologie du « modifieur » comme l'indique Creissels, l'on se rend compte rapidement que son rôle n'est pas d'exprimer le genre non seulement dans les langues mandées mais dans la plupart des langues nationales du Mali, quelle que soit leur classification. Alors, si le genre est exprimé, comment l'identifier dans la morphologie du nom ou du groupe nominal au niveau des treize langues nationales du Mali ? Autrement dit, comment le genre grammatical est exprimé par les communautés linguistiques rattachées auxdites langues ? Nous posons comme hypothèses que : (i) Le genre grammatical est exprimé dans les langues nationales du Mali, directement par des noms propres, (ii) En ce qui concerne les noms communs, le genre grammatical est exprimé par l'adjonction d'un morphème lexical entrant dans la composition du nom ou par la juxtaposition dudit morphème au nom ou encore par un morphème grammatical de dérivation. L'objectif de ce travail d'ethnolinguistique est de cerner le mode d'expression du genre grammatical dans les treize langues nationales afin de combler le vide constaté au niveau des documents de grammaire de référence desdites langues, en ce qui concerne la question du genre.

¹ <https://www.gamekult.com/forum/t/notre-conseil-mob>

1. Matériels et méthodes

Nous avons fait recours à l'approche qualitative. Nous avons surtout procédé à une étude documentaire qui nous a permis de comprendre que la problématique du genre grammatical est presque occultée dans la littérature existante sur les langues nationales du Mali, notamment les documents de grammaire de référence. Nous avons ensuite fait usage d'un guide d'entretien administré selon la technique semi-directive à quelques personnes, notamment les animateurs des différentes unités linguistiques de l'Académie Malienne des Langues et des personnes-ressources choisies de façon raisonnée, le critère de choix étant l'appartenance à l'une des communautés linguistiques du Mali. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

2. Définition des concepts

2.1. La notion de genre

Le genre est un concept polysémique. Selon les disciplines, il renvoie : au sexe social en Anthropologie, aux rapports sociaux de sexe en Sociologie, au masculin/féminin ou au duel en Littérature, à la dichotomie femmes/hommes en Histoire, à la différence des sexes en Philosophie (ROUCH Hélène et LÖWY Ilana, 2003). Mais, notre intérêt porte ici sur la manière dont le genre est exprimé dans la littérature des langues nationales du Mali.

2.2. La notion de morphème

En linguistique, il désigne une forme minimum douée de sens (mot simple ou élément de mot). Il existe deux grandes catégories de morphèmes : les morphèmes lexicaux (lexèmes) et les morphèmes grammaticaux (grammèmes). On appelle morphèmes lexicaux, les noms, les adjectifs, les verbes ou les adverbes. Quant aux morphèmes grammaticaux, il s'agit des pronoms, des connecteurs, des déterminants, des affixes : des listes de mots qui ne varient pratiquement jamais. Les affixes sont des morphèmes dérivationnels. La dérivation étant la formation d'un nom à partir d'une racine et d'un affixe (préfixe, infixé ou suffixe).

2.3. Qu'est-ce qu'un lexème ?

« Le lexème est le morphème lexical d'un lemme ». (<https://educalingo.com/fr/dic-fr/lexeme>). C'est une unité de sens et de son qui n'est pas fonctionnelle ou dérivationnelle. « Le lexème renvoie à une notion abstraite ou concrète indépendante de la situation de communication »². Le lemme est l'unité autonome ou une entrée du lexique sur le plan sémantique : un même lemme contient un ou plusieurs lexèmes, qui dépendent du contexte d'emploi. Le lexème (ou unité lexicale) est le constituant lexical, prononcé ou écrit, autonome ou non, d'un lemme.

3. Aperçu sur le genre grammatical en français

En rappel, le genre des noms propres est exprimé par des prénom (s) typiquement masculins (Roger, David, etc.), des prénom (s) typiquement féminins (Rose, Roseline, Rosalie, etc.), des prénoms propres aux deux genres. A ce dernier niveau, il y a une formation du genre à partir de prénom (s) masculins : Marcel : Marcelline ; Jean : Jeanne, Justin : Justine, Julien : Julienne, Michel : Michelle, Maurice : Mauricette, etc. Les dénominations masculines ou féminines, selon la primogéniture, n'existent pas dans la langue française, la culture du pays de référence de cette langue n'en faisant pas cas. Le français se contente des

² <https://educalingo.com/fr/dic-fr/lexeme>

expressions d'aîné (e), de cadet (te) et de benjamin (e) selon le sexe pour classifier les naissances. Le/la puîné (e) désigne tout (e) enfant né (e) après l'aîné (e). Quant au nom commun, il a toujours un genre et un nombre. Il peut être masculin ou féminin. Il est au masculin défini, si l'on peut mettre « le », indéfini si l'on peut mettre « un » devant. Il est au féminin, si l'on peut mettre « une » pour l'indéfini et « la » pour le défini devant. Le mot « chien » est un nom masculin, car l'on peut écrire « le chien » ou « un chien ». Le mot « femme » est un nom féminin, car l'on peut écrire « une femme » ou « la femme ».

4. Le cas spécifique des treize langues nationales du Mali

Les treize langues nationales, reconnues par la Loi N° 96-049 du 23 Août 1996, sont : le bamanankan (bambara), le bomu (bobo), le bozo (bozo), le dɔgɔsɔ (dogon), le fulfulde (peul), le hasanya (maure), le mamara (miniyanka), le maninkakan (malinké), le Soŋay (songhoï), le soninke (sarakolé), le syenara (senoufo), le tāmāšāy̯t (tamacheq), le Xaasongaxanŋo (khassonké).

4.1. Le genre des noms propres

Le genre des noms propres peut être exprimé par :
-Le lexème seul

Dans ce cas, le lexème détermine le genre à travers des prénoms typiquement masculins, des prénoms typiquement féminins, des prénoms appartenant aux deux genres (neutres) et des dénominations masculines ou féminines par primogéniture.

Tableau 1 : le *lexème* est un prénom masculin, un prénom féminin ou neutre (*épïcène*)

Langues	Prénoms masculins	Prénoms féminins	Prénoms épïcènes ³
1. Bamanankan	Fakɔ, Mɔnzɔn, Kariba, Seginkolo	NPɛɛ, Sununkun, Sira, Sunba, Tonkɔ, Kolokelen, Sunkura	Saajo, Namankolon, Namanton, Fili, Araba, Juma
2. Bomu	Bacuwo, Sobɛ, Nazun, Caba'i, Sonu, Pa'a, Pa'asin, Pan'ere	Tunhan, Nazunhan, Uruhan, Sohan, Tunhan, Yuwepan, Tansin, ...Uzo	Patuma, Worowe, Uwo
3. Bozo	Gali, Bagi, Kayɛɛ/Kɛɛ (Homonyme du papa), Bwɔri, etc.	Bindu, Paamanda, Xalisada, Nayɛɛ/Nɛɛ (Homonyme de la maman), etc.	Xɔɔnɔ/Saajo, Adama, Furusire/furu (un revenant)
4. Dɔgɔsɔ	Anlebe, Abirɛ, Amɛnu, Abinɔ, Dimɛ, Lebɛseru, Danwala	Yakene, Yaduro, Yajoono, Yatime, Yataanu, Yajuro	Amaga, Amagara, Amagana, Amakanran, Amadiguin, Amayɔkɔ
5. Fulfulde	Abba, Aga, Bara, Bikkaa, Bolo, Buubu, Demmba, Dinnda ; Jaaje, Guuro, Hammad, Kooba, Makki, Maalaw, etc.	Accaa, Coumba, Ceyɔ, Daado, Jaari, Dikko, Dooɔaale, Gedda, Goggoo, Gomel, Habi, Haadji, Hawwa, Huray, Sira, Inna, Jeebu, etc.	Aadama, Guuro, Juulde, Kanje, Luuti (homme ou femme) né après le décès du père), Jinnde, Lowel, Afel, Sonndoo, Koddada, Mijel, Deede, Maabo, Julde (homme ou femme né le jour de fête), etc.
6. Hasanya	Mulaye, Slak, Salem, Buye, Keiv, Zid, Dada, Wanan, Seybani, Bakay	Mulxer, Muna, Mahu, Suda, Xayra, Fatuma, Mugniyet, Ziddata	Adam, Zahɛbi, Dah, Sune
7. Mamara	Mɛgɛdaan, Nagɔzhe, Nacɛmɛ, Buguna, Nata, Yaɲmɔni, etc.	Kilɛshɔ, Tiinshɔ, Sigeshɔ, Faashɔ, Natan, Naɲere, etc.	Koniba, Saanma, Cemeyaha, Cemɛwa, Sɛɛɛ, etc.
8. Maninkakan	Male, Nunxun, Sori, Mansa, Kɔɲɔnbi, Jɔnke, Gayi, Xɔnɔba, Kɔsoro, Siriman, etc.	NBalu, NBoli, Nakoro, Kankuba, Kuruba, Naniba, NBaha, Naha, etc.	Jɔnkunda, Suntugun, Sama, Banba, etc.
9. Soɲay	Boɲkaana, Bonzay, Ceegum, Alamur, Izeboɲkaana, Kaabangu, Alzuma, etc.	Agayɛatu, Adiiza, Haaža, Biibata, Žawžata, Safiyeetu, Zaynaba, Annafiisa, Biyya, etc.	Boosu, Dendere, Ncirɲi, Dumi, Hiisobu, Biyya, Baaba Koddo, Nasuru.

³ Epïcène : Qui désigne aussi bien le mâle que la femelle d'une espèce (ex. le rat).

10. Soninke	Waali, Yeli, Sanba, Denba, Jugula, Buubu, Wakari, Maxan, Jageli, Gaayi, Waagi (garçon qui n'a pas vu son père)	Xujeeji, Sirandu, Bija, Sinbiya, Waranka, Sunbubu, Ndewu, Jorobo, Sooxaane (Fille qui n'a pas vu son père)	Saajo (le garçon ou la fille qui suit les jumeaux), Salle (enfant né le jour de la fête), Baana, Jonkunda, Gunedu (enfant né en brousse), Jooxe (enfant né dans les toilettes), Kande (panier), Singalle (écurie), nangalle (étable), Sedifo/ Sindike/Birante (revenant), Allakuye (Dieudonné), Baaye (enfant qui a survécu après la mort de sa maman en couche), Dalla/Dallamane (enfant attendu longtemps)
11. Syenara	Yapige, Yanurugo, Kanpuri, Zankumε, Jurɔ, etc.	Yasuno, Susuro, Tɔnbɛngɛ, Kaka, etc.	Nugali, Yawaga, Kafugo, etc.
12. Tāmāsāyt	Eylās (Qu'il soit protégé), Wārākofāḍ (qu'il ne soit pas dépendant), Intafārawt (celui de la forêt), Inlokiyān (celui des veaux), Intālomt (propriétaire du son)	Souvent le féminin est obtenu par dérivation au moyen de l'affixe t. Wārāqqorehān (que la famille ne reste pas sans enfant), Wārtākofāḍ (qu'elle ne soit pas dépendante), Tintāfarawt (celle née dans la forêt), Tinlokiyān (celle des veaux), Tintālomt (propriétaire du son)	Ijasəmmək (que Dieu l'assiste) Wārnasnin (que Dieu nous protège), Šəkkəḍ (enfant (e) né (e) après beaucoup de maternités perdues. L'enfant(e) est rasé (e) avec une crête de cheveux au milieu de sa tête pour l'immortaliser), Wārnāmyatār (que nous ne soyons pas en difficultés), Wārnāmmənda (que nous ne soyons pas finis).
13. Xaason-gaxanjo	Hamaxan, Denba, Sanbali, Sega, Jukamadi, Solimafin, Xewulin, Kesuru, Bakari, Sixu, Siriman, Soyulemani, Fuseni, Funxe, Bugari, Maxan, etc.	Juxa, Sira, Musumaxan, Jiita, Dadɔ, Diba, Yaxare, etc.	Juuku, Sanbu, Sunkutun, Saajo, Kunbuna, Xarifo, Nimetiɲa, Fili, Jala, Sunxaru, Sankun, etc.

Tableau 2 : Le lexème est une dénomination masculine ou féminine par primogéniture

Langues	Dénomination masculine par primogéniture	Dénomination féminine par primogéniture
1. Bamanankan	1. Nci, 2. Zan, 3. Njolo, 4. Npiye, 5. Ntɔ, 6. Nama, 7. Naaba, 8. Npankɔɔ, 9. Nɔɔba, 10. Boo, 11. Tɔgɔntan	1. Nele, 2. Na, 3. Ninε, 4. Npεε, 5. Zele, 6. Nama, 7. Naaba, 8. Npankɔɔ, 9. Nɔɔba, 10. Boo, 11. Tɔgɔntan
2. Bomu	La culture Bo ne dispose pas de cet élément qui consiste à prénommer les enfants selon l'ordre de naissance. Cependant le premier enfant s'il est garçon est appelé Uwo (premier enfant de sexe masculin) et le premier enfant du genre féminin porte le prénom de Uzo	
3. Bozo	Il n'y a pas de dénomination selon la primogéniture en Bozo	
4. Dɔgɔɔ	Les enfants ont des dénominations selon la primogéniture en Dɔgɔɔ jusqu'à la quatrième naissance au niveau des deux genres. Ensuite, une suspension intervient jusqu'à la onzième naissance qui a un prénom spécifique. Le féminin est marqué par le préfixe <i>ya</i>	
	1. Atɔ, 2. Alε, 3. Ataanu, 4. Anai, 5., 6., 7., 8., 9., 10. Apêru, 11. Asigε	1. Yatɔ, 2. Yale, 3. Yataanu, 4. Yanai, 5., 6., 7., 8., 9., 10. Yapêru, 11. Yasigε
5. Fulfulde	1. Afo (Hammadi), 2. Sammba, 3. Demmba, 4. Yero, 5. Paate, 6. N'Jobbo...Koddaa (Benjamin)	1. Diko (Sira), 2. Kumba, 3. Penna, 4. Daadɔ, 5. Tako, 6. Seebo, 7. Demmo...Koddaa (benjamine).
6. Hasanya	Cet élément de culture n'existe pas chez les arabes Hasanya	
7. Mamara	1. Zhe, 2. Zanɲa, 3. N̄moo, 4. Bε, 5. Dɔ, 6. Naa, 7. Baha, 8. Ninɔ.	1. Nere, 2. Nɔ, 3. Nire, 4. Bεε, 5. Zee, 6. Dɔ, 7. Naa, 8. Ninɔ, 9. Baha.
	Le premier fils est Zhe et le dernier est Ninɔ. La première fille est Nere et la dernière Baha. Il arrive que la série reprenne. Dans ce cas, l'on peut avoir un nouveau Zhe ou Kuruguzhe ou une nouvelle Nere ou Kurugupere.	
8. Maninkakan	Cela n'est plus d'actualité en milieu malinké. Ce qui est fréquent, c'est la dénomination des jumeaux	
9. Soɲay	1. Dikko, 2. Sanba, 3. Yoro, 4. Koddo, ...Koddaa	1. Woy Dikko, 2. Woy Sanba, 3. Woy Koddiya, 4. Woy Kunbiya...Koddaa
	En réalité, les songhoï ne connaissent pas les dénominations par primogéniture. Cet élément culturel a été empruntée au Peul, par diffusion, du côté de Hombori. En dehors des quatre premiers enfants, il n'existe pas de dénomination proprement dite pour le reste des enfants succédant. On les appelle tous banda ka-Zunbay (c'est-à-dire ceux qui viennent après) jusqu'au dernier enfant appelé koddaa (le benjamin). Cela est valable pour les deux sexes.	
10. Soninke	Sooma (aîné et 7 ^{ème} fils), Sanba (2 ^{ème} puis le 8 ^{ème} fils), Denba (3 ^{ème} puis le 9 ^{ème} fils), Paate (4 ^{ème} puis le 10 ^{ème} fils), Yoro (5 ^{ème} puis le 11 ^{ème} fils), Daabi (6 ^{ème} puis le 12 ^{ème} fils).	Sira (1 ^{ère} et 7 ^{ème} fille), Xunba (2 ^{ème} et 8 ^{ème} fille), Fenda (3 ^{ème} et 9 ^{ème} fille), Takko/Daado (4 ^{ème} et 10 ^{ème} fille), Tekki/Takki (5 ^{ème} et 11 ^{ème} fille), Naatu (6 ^{ème} et 12 ^{ème} fille).
11. Syenara	Ze, Zanɲa, Njolo, Nbe, Ndɔ, Nabaha, Na (Naara), NPahi.	Niide, Nɔgɔ, ɲire, N'Pεεε (Be), Ziire, Naacɔ, N'Pahi (Napaah).
12. Tāmašāy't	Il n'y a pas de prénoms selon l'ordre de naissance des enfants. Seulement, il y a une appellation pour dire premier enfant né et une autre pour le dernier né sans distinction de sexe : Premier enfant né : teyāfadde, Dernier enfant né : iləlluwatān.	
13. Xaasonga-Xanɲo	Ce phénomène est absent chez les khashonkés.	

- *L'adjonction d'un morphème lexical ou grammatical au nom*

C'est le cas où certains prénoms, liés aux circonstances de naissance, sont formés par composition ou par dérivation. Pour cela, il y a lieu de se conférer aux exemples du tableau 1 pour :

- *Le mamara, en ce qui concerne la composition*

On y retrouve : Mɛgɛdaan (bon nom) = Mɛgɛ (nom) + ma taan (être bon) ; Nagɔzhe (homme premier fils) = Nagɔ (homme) + zhe (premier fils) ; Nacɛmɛ (connaissance du Na) = Na (le Na) + cɛmɛ (connaissance) ; Buguna (homme de la case, ici du Na) = Bugu (case du Na) + na (homme) ; Nata (homme trouvé) = na (homme) + ma ta (trouver) ; Kilɛshɔ (femme de Dieu) = Kilɛ (Dieu) + shɔ (femme) ; Tiinshɔ (femme du lundi, c'est-à-dire née un lundi) = Tiin (lundi) + shɔ (femme) ; Sigeshɔ (femme de la brousse, c'est-à-dire née en brousse) = Sige (brousse) + shɔ (femme) ; Faashɔ (femme échangée) = Faa/faara (échange) + shɔ (femme), etc.

- *Le Tāmašāyt, en ce qui concerne la dérivation*

L'on peut retenir ici le **t** de dérivation pour marquer le féminin : Wārākofāḍ, prénom masculin signifiant « qu'il ne soit pas dépendant » devient Wārtākofāḍ, avec l'adjonction de l'infixe de dérivation et devient un prénom féminin signifiant « qu'elle ne soit pas dépendante » ; Inlokiyān, prénom masculin signifiant « celui des veaux » devient Tinlokiyān signifiant « celle des veaux » avec l'adjonction de l'infixe de dérivation **t**, etc.

4.2 Le genre des noms communs

Il existe trois cas de figure :

-Des noms affiliés à un genre déterminé (masculin ou féminin)

Tableau 3 : le lexème est un nom typiquement masculin ou typiquement féminin.

Langues	Noms masculins	Noms féminins
1. Bamanankan	Dono (coq), tura (taureau), cεε (homme), kamele (jeune homme)	Muso (femme), sunguru (jeune fille)
2. Bomu	Yaro (jeune homme)	Hanzunnu (jeune fille)
3. Bozo	Jwoli (jeune garçon), swaxalu (coq)	Yalo (jeune fille), sunguru (jeune fille)
4. Dɔgɔsɔ	sagatara (garçon),	Yaana (femme), iyaa (fille), iyɛi (fillette)
5. Fulfulde	Kaaw (oncle), abba/babba (père), bandiraaɗo (parent), demoowo (cultivateur)	Debbo (femme), defoowo (cuisinière), Inna (mère)
6. Hasanya	Bu (père), rajil (homme), xu (frère)	Limrat (femme), mu (mère)
7. Mamara	Na (homme), to (père)	Fucɛri (fille nubile), Cεε (femme), poro (fille)
8. Maninkakan	Duntun (mâle de la poule ou coq (supplétif)), kirinde (gros mâle du margouillat), bilakoro (garçon non circoncis), solomano (garçon non circoncis), soloma (garçon nouvellement circoncis), hange (femelle d'un bovin qui n'a pas de petit)	Sungutu (jeune fille), xariha (fille ayant atteint sa maturité), nandin (coépouse de la mère, mariée après), jibatɔ (femme qui vient d'accoucher)
9. Soŋay	Daasu (taureau), danŋ (âne mâle), jindaaru (bouc).	Tefe (jument)
10. Soninke	Yugo (homme), fabe/habe (père), gunbo (taureau), digge (bouc), fade/hade (bélier), gamma (coq)	Yagare (femme), saxe (mère)
11. Syenara	Tu (père), ja (fils)	Nu (mère), poro (fille),
12. Tāmasāy't	Tehāle (mouton), ekrār (bélier), abājoj (bélier castré)	Tās (vache), tahājrt (génisse), temajjejit (vache stérile), tabājojt (brébis)
13. Xaason-gaxanjo	Yeere (la génisse), lanxo (le poulet qui n'a pas encore pondu), Jigo/Jigi (bélier), koton (bouc), xamarin (jeune homme, amant), duntun (coq), tura (taureau), koosaba (femme), xe (époux), xeeba (homme.) solimandin (garçonnet)	Hango (la vache stérile), xarafo (fille pubère), dimisirin (amante), dimisirindin (fillette).

-Des noms de genre neutre/épiciènes

Tableau 4 : le lexème est un nom de genre neutre/épiciène

Langues	Noms
1. Bamanankan	Saga (mouton), jiri (arbre), den (enfant), sisε (générique de poule comme en bamanankan), dugu (village), mɔgɔ (personne)
2. Bomu	Na (bovin), pero (mouton), man'u (pigeon), o'o (générique comme sisε en bamanankan)
3. Bozo	Jwɔn (enfant), namu (couteau)
4. Dɔgɔsɔ	Timε (arbre), εpε (poule comme sisε en bamanankan), yawa (pintade), inε (personne)
5. Fulfulde	Leydi (terre), demal (agriculture), lewru (lune), jannginoowo (enseignant ou enseignante)
6. Hasanya	Sadra (arbre), kalbə (chien), awdaš (bovin)
7. Mamara	Faa (agriculture), tige (arbre), sika (chèvre), nu (bovin), pun (chien), shɔlaga (gouttière)
8. Maninkakan	Badin (un consanguin homme ou femme), din (fils/fille du frère ou de soi-même), barindin/do (fille/fils de la sœur), nomɔxɔ (frère ou sœur de l'époux ou de l'épouse), ba (caprin), misi (bovin), bitan (mari/épouse de son enfant)
9. Sonjay	Gargo (poule générique comme sisε en bamanankan)
10. Soninke	Yite (arbre), na (bovin), wule (chien), jaxe (mouton), sugo (chèvre), na (bovin), sure (to), senke (animal castré), futo (couscous), biradu (nourriture), kile (route)
11. Syenara	Kaara (viande), suro (tô), cige (arbre), cɔlɔ (gouttière), mεceεηε (chanteur)
12. Tāmāsāyt	Aman (eau), arθzej (troupeau de vaches), terše (troupeau d'ovins, de caprins)
13. Xaason-gaxaniŋo	Yiri (arbre), ŋinsi (bovin), ŋinso (le bovin), saaxo (ovin), ba (caprin), boroge (la vache)

-Le genre exprimé par l'adjonction d'un morphème lexical par composition ou juxtaposition ou par l'adjonction d'un morphème grammatical de dérivation

Tableau 5 : l'usage de morphèmes lexicaux par composition ou juxtaposition ou de morphèmes grammaticaux de dérivation

Langues	Expression du genre
1. Bamanankan	<p>Pour indiquer la masculinité, on peut utiliser le morphème lexical « cɛ » (tchè) : homme, et pour la féminité, on utilise le morphème « muso » : femme dans la composition du nom.</p> <p>Den (enfant) + cɛ/kɛ (mâle) = dencɛ/denkɛ (fils)</p> <p>Saga (mouton) + muso (femelle) = sagamusu (brebis)</p> <p>Saga (mouton) + jigi (mâle) = sagajigi (belier)</p> <p>Saga (mouton) + mɔnɛ (qui a été castré) = sagamɔnɛ (bélier qui a été castré).</p>
2. Bomu	<p>En bomu, le genre s'applique seulement aux êtres vivants et aux choses animées. Il n'y a pas de déterminant qui marque le genre. Pour les êtres humains, le masculin c'est « banu », et le féminin c'est « hannu ». Donc « ba » désigne tout ce qui est mâle et « han » tout ce qui concerne la femelle comme suit : Lo bazo : le garçonnet ; Lo hanzunzo : la fille.</p> <p>Pour les autres êtres vivants (animaux, oiseaux, insectes, etc.) ou les choses animées, on ajoute « bɛ » à la fin du nom quand il s'agit du mâle et « nu » ou « zun » quand il s'agit de la femelle. C'est pourquoi, l'on dit : Lo nanu : la vache ; Lo ozun : la jeune poule ; Lo vinu : la chèvre ; Lo sinÿuwobɛ : le vers mâle ; Lo man'ubɛ : le pigeon mâle ; O'o-bɛ: coq ; O'o-nu: poule. Par contre les choses inanimées n'ont pas de genre comme dans : Li sonu : la marmite ; Li duwe : la hache ; Lo pinpiyan : le vent.</p>
3. Bozo	<p>Le masculin et le féminin sont exprimés par les morphèmes lexicaux xalu (mâle) ou yalo (femelle) par juxtaposition. C'est le cas de Jwɔn (enfant) et namu (couteau) qui sont des génériques.</p> <p>Jwɔn (enfant) + xalu = Jwɔn xalu (enfant mâle ou garçon) ;</p> <p>Jwɔn (enfant) + yalo = Jwɔn yalo (enfant femelle ou fille) ;</p> <p>Namu (couteau) + xalu = namu xalu (couteau mâle ou couteau d'homme) ;</p> <p>Namu (couteau) + yalo = namu yalo (couteau femelle ou couteau de femme).</p>
4. Dɔgɔsɔ	<p>En dɔgɔsɔ, on exprime le genre par composition avec des morphèmes lexicaux avec le nom générique ou juxtaposition de morphèmes lexicaux au nom. Cette formation concerne en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes : les morphèmes a (homme) ou ya (femelle) entrent en composition avec le nom de référence. <p>A (homme) + pilemu (revenant) = Apilemu (un revenant),</p> <p>Ya (femme) + pilemu (revenant) = Yapilemu (une revenante)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Les animaux, les arbres et certains rares objets où les morphèmes lexicaux anran (mâle) et ya (femelle) sont juxtaposés au nom pour marquer le genre comme suit : Naa (bovin) + anran (mâle) = Naa anran (bovin mâle) ; naa (bovin) + ya (femelle) = Naa ya (bovin femelle) ; Gurɔ (hache) + anran (mâle) = Gurɔ anran (hache mâle) ; Gurɔ (hache) + ya (femelle) = Gurɔ ya (vache femelle) ; Sa + anran = raisin mâle ; Sa + ya (raisin femelle).
	<p>Le genre est exprimé par juxtaposition du morphème lexical gorko pour marquer le masculin ou du morphème lexical debbo pour marquer le féminin. Ainsi, nous avons :</p> <p>Bidɔɔ (enfant) + gorko (mâle) = Bidɔɔ gorko (garçon) Bidɔɔ (enfant) + debbo (fémelle) = Bidɔɔ debbo (fille) Jannginoowo + gorko = Jannginoowo gorko (enseignant) Jannginoowo + debbo = Jannginoowo debbo (enseignante)</p>
<p>6. Hasanya</p>	<p>Les morphèmes hu, ha, humaa, hum, ha, humat, hun permettent d'exprimer le genre. Prenons l'exemple de mekteb (bureau) Masculin singulier : hu : mektebhu (bureau occupé par un homme) Duel masculin : humaa : mektebhuraa (bureau occupé par deux hommes ou un homme et une femme) Masculin pluriel : hum : mektebhum (bureau occupé par plusieurs hommes ou par plusieurs hommes et plusieurs femmes) Féminin singulier : ha : mektebha (bureau occupé par une femme) Duel féminin : humat : mektebhumat (bureau occupé par deux femmes) Féminin pluriel : hun : mektebhun (bureau occupé par plusieurs femmes) Cependant, il y a Xu (frère) + t = xit (sœur) Xije (époux) + t = xijet (épouse)</p>
<p>7. Mamara</p>	<p>Le genre est exprimé par l'adjonction d'un morphème lexical au nom. Morphème lexical shɔ/zhɔ (femme) : Zanhashɔ (femme de <i>zanha</i>, la pluie c'est-à-dire, née un jour de pluie), Sigeshɔ (femme de <i>sige</i>, la brousse c'est-à-dire née en brousse), Naɲashɔ (femme conçue par l'intercession de <i>Naɲa</i>, le fétiche), etc. Morphème lexical na (homme) : Zanhana (homme de <i>zanha</i>, la pluie, c'est-à-dire né un jour de pluie), Sigena (homme de <i>sige</i>, la brousse, c'est-à-dire né en brousse), Pɔrina (homme du <i>pɔri</i>, le vendredi, c'est-à-dire né un vendredi), etc. Morphème lexical poo/pɔɔ/pɔɓ (mâle) selon les dialectes, poo étant du dialecte standard comme le montrent les compositions suivantes : Sanhapɔɓ/Sanhapɔɔ/Sanhapoo (chèvre mâle), dubyapɔɓ/dubyapɔɔ/dubyapoo (mouton mâle) Morphème lexical nana (dimunitif de na qui veut dire homme ou masculin) : Funana (petit garçon) Morphème lexical ceɛɛɛ (dimunitif de ceɛ/cee qui veut dire femme ou féminin). Exemple : Fuceɛɛɛ (petite fille)</p>

	<p>Morphème lexical pya (nubile) Nupya : génisse Dubapya : brébis nubile Sanhapyia : chèvre nubile Morphème lexical nu (génitrice, mère) Sanhanu (chèvre femelle) Pyanu (maman) Kalaanu (enseignante) Tu/To (géniteur, père) Kalaato (enseignant)</p>
8. Maninkakan	<p>Le genre est marqué par le morphème lexical Kε (mâle) et musu (femelle) dans le nom composé. Kε (mâle) Dɔxɔkε : jeune frère, demi-frère cadet, cousin paternel cadet. Xɔtɔkε : grand frère, demi-frère aîné, cousin paternel aîné Jigi (mâle). Saxajigi : bélier. Lɛjigi : mâle du porc ou du sanglier. Musu (femelle). Burɛnmusu : gardenia femelle (fruits comestibles) Mamamusu (mère du père ou de la maman) avec comme supplétif Mama. Yεε : femelle n'ayant jamais mis bas. Saxayεε : femelle du mouton n'ayant pas encore mis bas. Bayεε : femelle de la chèvre n'ayant jamais mis bas.</p>
9. Sojay	<p>L'appartenance au sexe masculin est marquée par le morphème lexical Aru (homme) et l'appartenance au sexe féminin est marquée par le morphème lexical Woy (femme) par composition. C'est ainsi qu'on a : Arubɔŋkaana (l'homme chanceux) ; Woybɔŋkaana (la femme chanceuse) ; Arubi (l'homme noir) ; Woybi (la femme noire) ; Arudikko (premier garçon) ; Woydikko (première fille).</p>
10. Soninke	<p>Les morphèmes yugo (homme ou mâle) et yaxare (femme ou femelle) rentrent en composition avec le nom pour marquer respectivement la masculinité ou la féminité. Renme (enfant) + yugo (homme) = renyugo (garçon) Renme (enfant) + yaxare (femme) = renyaxare (fille) Si (cheval) + yugo (mâle) = siyugo (cheval mâle) Si (cheval) + yaxare (femelle) = siyaxare (jument)</p>

	<p>Selinje (générique de poule) + yugo (mâle) = selinyugo (mâle de la poule) Selinje (générique de poule) + yaxare (femelle) = selinyaxare (poule). Le morphème gamma indique la masculinité chez certains animaux comme dans : Selin-gamma= coq ; Wandale-gamma= mâle du canard.</p>
11. Syenara	<p>On procède à une composition en ajoutant au nom le genre. On retrouve le même phénomène avec les noms de certaines plantes mais, l'arbre femelle garde généralement le nom générique auquel on ajoute le genre pour avoir celui de l'arbre mâle. Tundun (forgeron) + na (homme) = Tundunna (forgeron homme) ; Npa (mouton) + poo (femelle) = Npapoo (mouton femelle) ; Npa (mouton) + co (femelle) = Npacco (mouton femelle) ; Mahanyiŋɛ (papaye) + pɛɛgɛ (mâle) = Mahanyipɛɛgɛ (papayer mâle).</p>
12. Tāmašāy't	<p>Cette langue fait usage de t comme affixe de dérivation. Les noms masculins commencent généralement par une voyelle (les voyelles les moins fréquentes sont le ə et o) et rarement par une consonne comme dans ešed (âne) Les noms féminins régulièrement formés à partir des noms masculins ont un /t/ initial et un /t/ final au singulier. Comme dans tešetd (ânesse). Le /t/ final disparaît généralement au pluriel comme dans tišeden (ânesses). Quant aux noms féminins qui n'ont pas de correspondants masculins, très souvent, ils ont un /t/ initial mais pas de /t/ final : tende (mortier), tenere (brousse), tārha (amour), Il existe aussi des noms masculins dont le féminin n'a qu'un seul t (à l'initiale) : ašori = tašori (hyène).</p>
13. Xaason-gaxanjo	<p>En général, on marque le genre par l'adjonction du morphème lexical xɛ pour le masculin et musu pour le féminin Jali (griot) + Xɛ (homme).....Jalixɛ (griot homme) Jali (griot) + musu (femme).....Jalimusu (griot femme) Su (cheval) + xɛ (mâle).....Suxɛ (cheval mâle) Su (cheval) + musu (femelle).....Sumusu (cheval femelle) Cependant, il y a souvent des termes consacrés (les supplétifs) à travers lesquels on peut distinguer le genre sans recours à un morphème comme dans Hango : la vache ; yeere : la genisse, lanxo : le poulet qui n'a pas encore pondu ; boroge : la vache stérile ; Jigo/Jigi : bélier ; Koton : bouc ; Xarafo : fille pubère ; Xamarin : jeune homme, amant ; Dimisirin : amante ; solimandin : garçonnet ; dimisirindin : fillette ; Duntun : coq ; Tura : taureau.</p>

En guise de synthèse, il convient de retenir que la notion de genre est complexe, que chaque discipline en détient une acception spécifique. Cet exercice s'est focalisé sur le genre grammatical (masculin/féminin ou dual) traité par la littérature et dont le mécanisme d'expression dépend de la structure de chaque langue. En ce qui concerne les langues nationales du Mali, le genre n'est pas exprimé par des déterminants comme l'on peut l'observer dans d'autres langues comme le français. Il apparaît dans les tableaux récapitulatifs ci-dessus, qu'il est plutôt appréhendé : (i) directement par des noms propres, (ii) directement par certains noms communs, (iii) par des noms communs entrant en composition ou en juxtaposition avec des morphèmes lexicaux, ou (iv) par des noms formés par dérivation avec des morphèmes grammaticaux. Toutes choses qui témoignent de la complexité de la structure des langues nationales du Mali.

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser les mécanismes d'expression du genre grammatical dans les langues nationales du Mali. Pour le concevoir, nous avons fait recours à une analyse documentaire, à des entretiens avec les animateurs des différentes unités linguistiques du Mali à savoir *le bamanankan*, *le bomu*, *le bozo*, *le dogoɔɔ*, *le fulfulde*, *le hasanya*, *le mamara*, *le maninkakan*, *le soŋay*, *le soninke*, *le syenara*, *le tãmašãyt*, *le xaasongaxanŋo* et des personnes ressources des différentes communautés linguistiques du Mali. Les résultats montrent que l'expression du genre grammatical dans les langues nationales du Mali, contrairement à la langue française, ne fonctionne ni avec des déterminants, ni avec des pronoms. Ces derniers, en effet, n'ont pas pour rôle d'exprimer le genre, mais plutôt le nombre, la classe des noms qu'ils accompagnent. Le genre est exprimé dans les langues nationales, directement par des noms propres, puis, en ce qui concerne les noms communs, par l'adjonction d'un morphème lexical entrant dans la composition du nom ou par la juxtaposition au nom dudit morphème ou encore par un morphème grammatical de dérivation. Cette spécificité des langues maliennes et peut-être africaines montre qu'au-delà de l'expression du genre grammatical dont l'étude reste à approfondir, il existe également d'autres questions non encore abordées de façon exhaustive, notamment le nombre, la structure syntaxique de la phrase complexe pour ne citer que ces deux cas. Ces défis se doivent d'être relevés par les linguistes pour donner une place importante à ces langues.

Références bibliographiques

- Creissels, D. (2017) Présentation de quelques langues ouest-africaines appartenant aux familles mandé (bambara/malinké, sooso, soninké) et atlantique (peul, wolof), *Mieux connaître les langues subsahariennes*, Conférences du CASNAV du 25 janvier 2017.
- Girier, C. (1996). *Parlons Soninke*, Paris, Harmattan
- Rouch, H. & Löwy, I. (2003). La distinction entre sexe et genre - Une histoire entre biologie et culture, *Cahiers du genre*, Éditions l'Harmattan, 34 : 258
- Rousseau, J. J. (1781 (posthume). *Essai sur l'origine des langues, où il est parlé de la Mélodie, et de l'Imitation musicale*. Genève, Harmattan,

Autres

AMALAN⁴. (2013). *Grammaire de référence Bamanankan*, Bamako, Non éditée.

⁴ Académie Malienne des Langues

- AMALAN. (2013). Grammaire de référence Bomu, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Bozo, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Dɔgɔsɔ, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Fulfulde, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Khassonke, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Mamara, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Maninkakan, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Soninke, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Soŋay, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Syenara, Bamako, Non éditée.
AMALAN. (2013). Grammaire de référence Tamasheq, Bamako, Non éditée.